

Tonnellerie française : une notoriété mondiale

La tonnellerie française se distingue par son savoir-faire ancestral et un patrimoine culturel à transmettre et à sauvegarder.

Le fût est fabriqué à partir d'un arbre noble : le chêne. Parmi les 250 espèces de chênes répertoriées, seules 3 sont utilisées en tonnellerie. Il s'agit du chêne rouvre ou chêne sessile (*Quercus sessiflora*), le chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le chêne blanc américain (*Quercus alba*). Certains fûts sont aussi fabriqués en acacia et en châtaignier, mais cette production est plus limitée.

«Depuis plus de 2000 ans, la tonnellerie française rayonne sur tous les continents. Les plus grands vins de notre planète trouvent leur origine dans notre futaie. Tout est affaire de dosage entre le savoir-faire du tonnelier et le talent du vigneron pour vinifier son vin dans cet écrin de bois», déclare Jérôme Viard, tonnelier à Cauroy-lès-Hermonville en Champagne.

«Les tonneliers français ont formé des corporations dès le IX^e siècle.

En 1268, ils remettaient leurs statuts aux Hauts Jurés pour approbation, qui devaient être confirmés et complétés par Charles VII, Louis XIII et Louis XIV, ce dernier prenant en 1669 une ordonnance sur le statut



Crédit : J.M.T.

Seulement 2 % de la production mondiale de vin passe par un fût.

des forêts, toujours en vigueur», selon la Fédération des tonneliers de France.

342 millions d'euros

«En 2014, le marché des adhérents membres de la Fédération des tonneliers de France (51 tonneliers) représente un chiffre d'affaires de plus de 342 millions d'euros pour un volume de 524 500 fûts. Une production exportée à plus de 66 % vers principalement les États-Unis, l'Australie, l'Italie et l'Espagne. L'évolution du climat permet en effet de cultiver la vigne dans

des régions de plus en plus septentrionales et le «Nouveau Monde» a considérablement développé ses vignobles», selon la Fédération des tonneliers de France.

J.M.T.

Le savoir-faire français est un patrimoine culturel à transmettre et à sauvegarder.



Crédit : J.M.T.

« On veut garder nos différences »

La Fédération nationale des tonneliers se charge de nombreux dossiers : social, technique, communication, promotion...

La Fédération nationale des tonneliers est constituée de 51 membres, «ce qui représente 90 % de la production nationale. Son but est d'aider la profession dans de multiples domaines : social, technique, communication, promotion, évolution, recherche & développement...Pour cela, elle est composée de plusieurs commissions», souligne son président, Jean-Luc Sylvain. Dans le cadre de la Convention collective pour le travail du bois, elle est en charge des négociations entre partenaires et des négociations par branches. C'est le volet social de la Fédération. La Commission technique s'occupe, elle, de la partie réglementaire «sans cesse en évolution». «Elle a pour vocation de conseiller la profession et de résoudre les problématiques. C'est elle, par exemple, qui s'est chargée de la problématique sur les poussières du bois, et les divergences entre les lois européenne et française sur ce sujet», explique Jean-Luc Sylvain.



Fédération des Tonneliers de France - Tonnelierie Sylvain - Stéphane Klein

Jean-Luc Sylvain : «la Fédération doit s'atteler maintenant à établir un référentiel sur la pénibilité du travail. C'est un travail considérable».

La poussière du bois

La loi européenne a fixé le taux d'exposition à la poussière du bois des salariés à 5 mg/m³. «Mais, nos politiques français ont souhaité baisser ce taux à 1 mg/m³, ce qui équivaut pratiquement à l'atmosphère dont l'aide ménagère s'expose», s'interroge le président. Ce contexte

a posé beaucoup de problèmes, en particulier sur les machines outils qui sont soumises à 5 mg/m³. D'autres commissions de la Fédération se chargent de la communication, des approvisionnements pour les tonneliers, de l'animation, de la promotion...et de la recherche & développement.



Fédération des Tonneliers de France - Tonnelierie Billon - Serge Chapuis

Le marché des produits de la tonnellerie est arrivé à maturité après des années de forte croissance dans les 1990 / 2000.

Production stable

Si bien des labels ou certifications existent dans d'autres filières, «la Fédération ne souhaite pas en introduire à la tonnellerie, mais garder les différences de chacun. C'est d'ailleurs ce qui fait notre richesse auprès des professionnels de la vigne et du vin qui veulent avoir une

palette très large de tonneaux. On veut garder nos différences», indique le président. Après une forte croissance dans la décennie 1990/2000, la production reste stable aujourd'hui. «Le marché est arrivé à maturité», conclut-il.

J.M.T.